

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 19 décembre 2022

### CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale publique s'est tenue le 19 décembre 2022, à compter de 16h30. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Lucie Dagenais.

Sont présents dans la salle les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Gilles Prairie  
Bob Lussier

Josiane Martel-Ouellet  
Stéphanie Dalpé

Sont présentes en direct par vidéoconférence :

Marie Claude Aubin

Catherine Marsan-Loyer

Conformément à l'article 156 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été notifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 13 décembre 2022 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

Assiste également à la séance le directeur général greffier et trésorier, Monsieur Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

#### SUJETS :

1. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. ADOPTION DU BUDGET 2023
3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

#### **RÉS 576-12- 22 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier  
Appuyé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D': adopter l'avis de convocation tel que notifié le 13 décembre 2022.

ADOPTÉE

#### **RÉS 577-12-22 ADOPTION DU BUDGET 2023**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé  
Appuyé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023, tel que présentées par la mairesse, madame Lucie Dagenais.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg**

**Frelighsburg, le 19 décembre 2022**

**RÉS 578-12-22 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier  
Appuyé du conseiller Gilles Prairie  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023, tel que présenté par la mairesse, madame Lucie Dagenais.

ADOPTÉE

**RÉS 579-12-22 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé  
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

De : lever la séance.

ADOPTÉE

---

Lucie Dagenais  
Mairesse

---

Sergey Golikov  
Directeur général  
Greffier-trésorier